

Copie des ordres en conseil ou autres mesures administratives ordonnant la construction à *Régina* d'une maison d'habitation pour le lieutenant-gouverneur, de casernes pour la police, et d'autres édifices, et copie de toutes annonces demandant des soumissions, copie des soumissions et des traités passés pour la construction des édifices ; et un relevé de toutes les sommes dépensées jusqu'à date pour leur construction.

Le plau du township dans lequel *Régina* est situé, faisant connaître le propriétaire de chaque section ou partie de section, autant qu'il est possible de s'en assurer, et indiquant aussi quelles sections, ou parties de sections, sont comprises dans l'emplacement de ville en premier lieu projeté et dans celui qui a été finalement choisi ; la situation des divers édifices publics et de la gare du chemin de fer.

Relevé de la valeur des édifices publics et de l'ameublement dernièrement en usage à *Battleford* et qui ne sert plus à présent ; et le montant, s'il en est, réalisé par sa vente.

Copie des ordres en conseil fixant les quartiers généraux de la police à cheval au *Fort Ellice*.

Copie des ordres en conseil fixant les quartiers généraux de la police à cheval au *Fort Pelly*.

Copie des ordres en conseil, ou autre autorisation, ordonnant la construction, au *Fort Pelly*, de casernes pour la police ou autres édifices publics, avec copie de toutes annonces demandant des soumissions, copie des soumissions et traités pour leur construction et un état de toutes les sommes dépensées jusqu'à date pour les fins de telle construction.

Copie des ordres en conseil fixant le siège du gouvernement des territoires du *Nord-Ouest*, et les quartiers généraux de la police à cheval à *Battleford*, et ordonnant le transfert du lieutenant-gouverneur et autres fonctionnaires et de la police à cheval du *Fort Pelly* à *Battleford*, avec un relevé des dépenses causées par tel transfert.

Copie des ordres en conseil, ou autre autorisation, ordonnant la construction, à *Battleford*, d'une résidence pour le lieutenant-gouverneur, de casernes de police ou autres édifices publics, avec copie de toutes annonces demandant des soumissions, copie des soumissions et des traités pour leur construction, et un relevé des sommes dépensées jusqu'à date pour les fins de telle construction.

Et un débat s'ensuivant ;

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à minuit ;

Mardi, 20 mars 1883.

Et la motion étant mise aux voix ; la question est résolue affirmativement.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Et la séance ayant continué jusqu'à minuit et quinze minutes, mardi matin, la Chambre s'ajourna alors.